



INCLUSION ET INSERTION
**DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE**



CONNAISSANCE ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU HANDICAP :

Il existe de nombreux types de handicaps, visibles et invisibles. En effet, près de 10% de la population mondiale serait aujourd'hui touchée par un handicap, soit 650 millions de personnes dans le monde. Il est important de bien distinguer les différentes typologies de handicap car elles recouvrent des réalités différentes. L'enquête présentée ici s'intéresse plus particulièrement au handicap mental et au handicap psychique.

Selon l'UNAFAM* deux tiers des Français s'estiment insuffisamment informés sur la santé mentale. Il existe donc un besoin réel d'information à ce sujet.

DÉFINITION DU HANDICAP MENTAL :

En France, le terme de handicap mental désigne la résultante d'une déficience intellectuelle, qui limite les activités de la personne en situation de handicap mental en perturbant ses fonctions cognitives : langage, motricité, performances sociales ainsi qu'une difficulté plus ou moins importante de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision. Ce handicap ne peut pas être soigné mais il peut être compensé par un environnement aménagé et un accompagnement humain adapté.

Un grand nombre de handicaps mentaux ont une cause génétique, anomalie chromosomique (comme la trisomie 21), résultante d'une malformation cérébrale, d'un dysfonctionnement du métabolisme, ou la conséquence d'un accident pendant la grossesse (virus, médicaments ...), au moment de la naissance ou après (souffrance cérébrale, maladies infectieuses). Cependant dans 30% des cas l'origine reste inconnue.

En France, on compte 3,5 millions de personnes en situation de handicap dont 700 000 en situation de handicap mental.

Chiffres UNAPEI*



« Enguerrand est comme un phare pour notre famille : il a ouvert les œillères de tout le monde, il a élargi nos horizons. Il est aussi un catalyseur d'affection. Enguerrand nous a tous donné une force énorme, il est notre ciment. Il nous a donné la foi du « bien vivre ensemble » avec nos différences. »

Chantal et Guillaume Latour, respectivement maman et frère d'Enguerrand, résident à la MAS* La Fontaine, Châtillon (92)

« Louise est une jeune femme très dynamique, ses activités en dehors du CITL sont nombreuses : danse orientale, musique, piano, mandala, équitation... Pour la journée du handicap, nous sommes allées chanter toutes les deux, avec notre chorale, à l'Opéra de Massy. Les activités rythment le quotidien de ma fille, elle poursuit aussi les séances d'orthophonie. C'est une jeune femme heureuse, « bien dans ses baskets ».*

Maman de Louise, 27 ans, accueillie au CITL* Les Robinsons (92)

« C'est la présence de Nathalie qui a fait qu'on s'est engagé dans des associations, qu'on s'est ouvert sur des sujets de société. Sans elle, nous aurions sans doute été une famille plus centrée sur elle-même. J'y ai rencontré [INB : à la Fondation] beaucoup de personnes vraiment exceptionnelles, fortes, aimantes ; des gens qu'on ne croise guère dans le reste de la société. Même nos enfants bien portants ont rarement la chance de faire de telles rencontres dans leurs écoles. Dans mon idéal de société, tout le monde serait mélangé, bien portants et handicapés. Chacun accepterait sa force comme sa fragilité. Et la qualité de ces personnes encadrantes bénéficierait à tous. »

Mère de Nathalie, 29 ans, travailleuse de l'ESAT* de Vitry (94)



« Je n'ai jamais eu honte de dire que mon fils avait une maladie psychique. Je n'ai jamais eu honte de Pierre, bien au contraire, je l'aime peut-être encore plus ! Mon message principal serait : aimez vos enfants tels qu'ils sont ! »

Maman de Pierre
45 ans, adhérent du GEM « La Tortue qui Trotte », à Rambouillet (78)

« C'est assez bizarre de passer d'adhérent à animateur le temps d'un atelier. Mais c'est valorisant et ça me donne envie de continuer de créer et de transmettre mes connaissances et ma passion. C'est agréable de voir que grâce à moi, des personnes réussissent à faire des maquettes. »

Jean - Francis Begot adhérent au service d'accompagnement à la vie sociale Sésame Orsay (91) puis animateur d'un atelier « maquette ».

« Tout le monde est au courant de ma maladie et l'accepte. Ici, je viens quand je veux, si je veux. Ici, j'ai le droit d'être qui je suis, avec ma maladie. Ici, personne ne me juge. »

Emmanuelle, adhérente du GEM* « La Tortue qui Trotte » (78)

« À l'annonce de la maladie psychique le vide se fait dans le répertoire amical. Au GEM, j'ai retrouvé des amis et beaucoup de solidarité. Au GEM, je peux me lâcher, rire, car malgré la maladie on a le droit de rire. »

Claudine, adhérente du GEM* « La Tortue qui Trotte » (78)

« Il faut avoir confiance en l'humain pour s'en sortir. Quand on est tombé au plus bas et qu'on a l'impression que tout s'écroule autour de nous, il y a un moment où il faut se reconnaître dans des regards, dans des mains tendues. Même si c'est dur d'avoir un traitement, d'accepter d'être malade, on ne s'en sort que grâce aux gens qui sont autour de nous. »

Yann, Artiste musicien résident de la Résidence Accueil de la Faisanderie à Fontainebleau (77).

DÉFINITION DU HANDICAP PSYCHIQUE :

Le handicap psychique est associé à des « troubles psychiatriques » : donnant lieu à des atteintes comportementales, qui n'altèrent pas les capacités intellectuelles de la personne en situation de handicap psychique mais plutôt leur mise en oeuvre. Différents troubles sont compris dans le handicap psychique comme le trouble de la pensée, de la volonté, de la perception ou de l'humeur : comme la schizophrénie, les troubles bipolaires, les troubles obsessionnels compulsifs. Ces pathologies nécessitent donc des soins adaptés à leur évolution dans le temps, sachant que le handicap psychique n'a pas toujours de cause identifiable.

L'accompagnement
quotidien des
personnes en situation
de handicap psychique
est assuré à

75 %
par la famille.

Source UNAFAM*

3 millions
de Français

sont directement
concernés par les
troubles psychiques
sévères d'un proche,
soit plus de 4 % de la
population.

Source UNAFAM*
Chiffres de 2013

88 %

des proches estiment
« qu'au sein de la
société actuelle la
personne en situation
de handicap et
ses proches sont
stigmatisés ».

Source UNAFAM*



« Pour moi, le prendre soin, c'est tout d'abord l'accueil, avoir un mot pour chaque personne qui rentre (en fonction de sa journée, son vécu). C'est personnaliser son accueil, que chaque personne se sente importante, avoir un petit mot gentil, une attention pour chacune d'elle. »

Sandrine Hervé,
Maîtresse de Maison à la Maison Relais de Clamart Ville



*Vocabulaire :

ESAT : Établissement de Service d'Aide par le Travail, anciennement CAT (Centre d'Aide par le Travail)

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

CITL : Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs

OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

UNAFAM : Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques

UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

ENQUÊTE IPSOS « INCLUSION ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE »



réalisée en mars 2017 pour la Fondation des Amis de l'Atelier.

Près de deux tiers des Français pensent que la société ne favorise pas l'intégration des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Un Français sur deux est capable de faire la différence entre handicap mental et handicap psychique.

FOCUS SUR LE HANDICAP MENTAL :

17%

des personnes interrogées disent aujourd'hui avoir une personne en situation de handicap mental dans leur entourage.

CITOYENNETÉ :

Les Français pensent que les personnes en situation de handicap mental devraient avoir accès :



97%

Aux vacances



96%

À la culture
(musées, cinéma, théâtre, etc.)



96%

À des activités artistiques ou manuelles



94%

Aux transports en commun

Malgré ce constat, ils restent néanmoins partagés sur certains sujets. Ils ne pensent pas que les personnes en situation de handicap mental devraient avoir accès :



23%

Au logement individuel



44%

Au vote



52%

À la parentalité



ENTREPRISE :



Pour 74% des Français, les personnes en situation de handicap mental n'ont pas suffisamment accès au travail, ils sont quasiment tous unanimes sur le fait que ces personnes doivent avoir accès au travail (92%).



À noter que la majorité des sondés (77%) se déclarent prêts à travailler avec une personne en situation de handicap mental, participer à son intégration et potentiellement à sa formation.



D'après l'enquête 73 % des personnes interrogées seraient prêtes à privilégier la sous-traitance avec des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT, anciennement CAT)* pour des prestations de service.

FOCUS SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE :

23%

des Français déclarent avoir dans leur entourage proche des personnes en situation de handicap psychique

CITOYENNETÉ :

Les Français pensent que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès :



97%

À des activités artistiques ou manuelles



96%

À la culture (musées, cinéma, théâtre, etc.)



96%

Aux vacances



93%

Aux transports en commun

Malgré ce constat, ils restent néanmoins partagés sur certains sujets. Ils ne pensent pas que les personnes en situation de handicap psychique devraient avoir accès :



19%

Au logement individuel



30%

Au vote



42%

À la parentalité



ENTREPRISE :



Pour 66% des sondés les personnes en situation de handicap psychique n'ont pas suffisamment accès au travail, en revanche ils sont 91% à penser que ces personnes doivent avoir accès au travail.



36% des personnes interrogées connaissent l'obligation de respecter l'embauche de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés.



51% des Français sont informés sur la politique RSE menée par leur entreprise sur le handicap mental et psychique.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Fondation Reconnue d'Utilité Publique

La Fondation des Amis de l'Atelier se met au service des personnes parmi les plus défavorisées, les plus fragiles, tout particulièrement celles en situation de handicap ou dépendance.

Soucieuse de faire passer l'homme avant les structures et les systèmes, la Fondation prend vie et sens autour des personnes qu'elle accompagne.

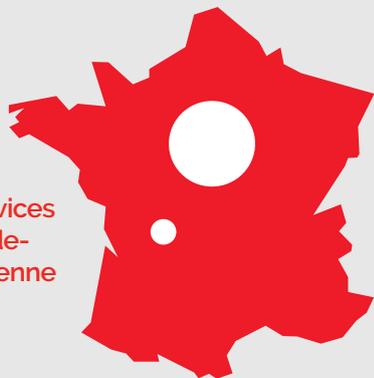
Ses priorités d'action sont adaptées à chaque individu par un accompagnement global :

- Le respect de l'identité et des valeurs de la personne
- La promotion de la liberté de choix en favorisant le développement
- L'accompagnement dans la continuité
- Le maintien et le développement des liens sociaux avec les proches et la famille
- L'inclusion

L'essentiel étant de développer un accompagnement destiné aux personnes en situation de handicap en leur offrant des établissements et services spécialisés et adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.

La Fondation en trois chiffres

76
établissements et services
dont 8 ESAT en Ile-de-
France et en Haute-Vienne



2800
personnes
accueillies

60
années
d'accompagnement

FOCUS ESAT :

Etablissements et Services d'Aide par le Travail

Un ESAT est un établissement médico-social qui permet à des personnes en situation de handicap d'accéder à des activités professionnelles en proposant ainsi des prestations et des produits de qualités aux particuliers et aux entreprises.

Ils permettent également aux personnes en situation de handicap d'accéder à des actions de soutien éducatif et psychologique, nécessaires à leur participation sociale et à l'exercice de leur métier.

Le travail constitue le moyen d'accompagner les personnes et change la représentation que l'employé se fait de lui-même. Les activités de soutien facilitent le bien-être et l'autonomie, ainsi que l'inclusion sociale.

L'ESAT est un lieu de travail, de découvertes et de rencontres. C'est également un espace où les personnes peuvent nouer des relations avec leurs collègues et les moniteurs. Les établissements ont pour vocation d'accueillir des personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique orientées en ESAT par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

« Différent et Compétent » est un dispositif auquel participe la Fondation et qui permet la reconnaissance des compétences de personnes en situation de handicap. Il a été créé pour développer un réseau d'échanges de bonnes pratiques d'accompagnement pour les salariés encadrants. Ce dispositif inscrit chaque personne dans un parcours de reconnaissance professionnelle. Un vrai levier pour un changement de regard de la société sur le handicap !

Nos 8 ESAT en 2019

796
travailleurs

124
salariés &
accompagnants

NOS ESAT SONT FORMATEURS

La taxe d'apprentissage, collectée auprès des entreprises, permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Nos ESAT sont habilités, par dérogation, à percevoir la taxe d'apprentissage. C'est une reconnaissance et un soutien à nos actions de formation continue et de professionnalisation des personnes accueillies en ESAT. Cette contribution permet également à nos travailleurs d'évoluer dans leur parcours professionnel grâce au financement de projets et équipements liés à l'apprentissage.



3 QUESTIONS À GHYSLAINE WANWANSCAPPEL

Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier

Quel regard portez-vous sur l'évolution des handicaps mental et psychique ?

Il faut faire prioritairement la distinction entre handicap mental et handicap psychique dit « handicap invisible ». Si le handicap mental semble reconnu par notre société, le handicap psychique reste bien souvent encore tabou car tout un chacun peut être concerné.

Depuis quelques années, de nombreuses mesures ont été prises pour permettre aux personnes en situation de handicap mental ou psychique d'accéder, par exemple, à l'emploi. La notion de handicap en entreprise fait aujourd'hui partie pleinement de la législation mais l'acceptation et l'intégration restent un réel besoin pour que l'on puisse parler de société inclusive.

Quels sont pour vous les leviers à activer pour que l'on puisse parler d'une société française inclusive ?

Malheureusement, on constate que la société n'est pas plus inclusive qu'auparavant. Un exemple très simple : nous ne sommes toujours pas en règle avec l'accessibilité des bâtiments pour les personnes en situation de handicap. On rencontre notamment des freins financiers et une complexité dans la mise en œuvre de la législation dans la sphère professionnelle. Il faut aussi reconnaître que mettre en avant l'emploi des personnes en situation de handicap est complexe dans une conjoncture où un taux de chômage élevé persiste. Pour être dans l'inclusion, il faudrait recruter une personne pour ses compétences et non par discrimination positive. L'information et la formation à ces types de handicap pourraient s'avérer des solutions concrètes pour que l'insertion se transforme en inclusion (aller dans les écoles, les entreprises ...).

En une phrase, pourquoi militez-vous ?

Le respect de l'autodétermination des personnes handicapées. L'autodétermination passe par la responsabilisation : ne plus décider à la place des personnes en situation de handicap. Cela s'appuie sur le principe de l'épanouissement personnel : écouter les envies de ces personnes ; tirer un maximum de leurs possibilités. Je voudrais demander aux politiques d'avoir une solution ajustée à chaque problématique rencontrée par les personnes en situation de handicap ; avoir la reconnaissance de projets de vie, de parcours positifs. Il faut être dans une société qui ne cache pas, qui communique, qui crée également des places. Le qualitatif et le quantitatif se rejoignent ici.

L'accessibilité est enfin nécessaire et passe par des choses simples comme avoir un logement, travailler, pouvoir aller au musée, faire du sport, utiliser les transports et un tas d'autres choses que nous faisons sans même nous poser la question. Nos résidences accueil en sont un exemple parfait.

C'est à la société de compenser le handicap et non au handicap de s'adapter !



NOTRE DÉMARCHE POUR PLUS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE



« Citoyenneté, inclusion et insertion professionnelle sont des priorités pour la Fondation des Amis de l'Atelier. Elles guident notre action, et sont au cœur des valeurs qui nous animent. Mais il est indispensable et prioritaire qu'au delà des discours et des déclarations d'intention, nous concrétisons tous, politiques, partenaires, entreprises et acteurs du sanitaire et du médicosocial, nos ambitions par des actions concrètes. Les personnes en situation de handicap ont besoin d'être reconnues dans l'exercice de leur citoyenneté et leur recherche de sens, leur quête d'utilité sociale et professionnelle que ce soit en ESAT ou en milieu ordinaire.»

[Ghyslaine Wanwanscappel, Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier](#)

Dans cette démarche de promotion de l'insertion, la Fondation des Amis de l'Atelier a décidé de créer une plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap qui marque le début d'une démarche coordonnée transversale et d'un travail fort avec les personnes accompagnées, les partenaires institutionnels de l'emploi et les entreprises.

LA PLATEFORME INSERTION & HANPLOI

La plateforme propose :

- Un service d'accompagnement vers et dans l'emploi avec le dispositif d'Emploi Accompagné « HANPLOI & MOI ». Il s'agit de dispositifs « Emploi Accompagné » à destination des personnes bénéficiant d'une orientation de la MDPH, mais également au service des entreprises.
- Un accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les usagers des établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier en particulier pour les personnes suivies en ESAT, SAVS et SAMSAH : informations et conseils en matière d'emploi comme, par exemple, les prestations des services publics de l'emploi, les salons et les lieux de documentations.

La démarche de cette plateforme est bien de replacer la personne au cœur de ses envies de ses appétences et aptitudes. En favorisant l'expression de ces dernières, l'accompagnement sera co-construit avec elle, reposant principalement sur sa propre volonté (la motivation) et son auto-détermination (capacité à entreprendre).

La construction ou la consolidation d'une identité professionnelle plus assurée et plus affirmée sera possible en utilisant comme leviers, la valorisation des compétences et des capacités, ainsi que la responsabilisation dans tout ce qui est entrepris. Cette identité plus forte permettra à terme à la personne de reprendre confiance en elle et de gagner en estime de soi. Ce sont des facteurs déterminants à la bonne gestion de la fluctuation de la maladie et du bien-être au quotidien et de sa bonne intégration au sein d'un collectif de travail.

L'objectif pédagogique principal est l'acquisition d'une autonomie plus importante.

Il n'y a pas d'autonomie sans responsabilité car la première suppose la volonté et la capacité d'adapter les règles et par conséquent, la personne autonome doit répondre de ses actes. En intégrant le concept de responsabilité, on peut distinguer trois stades de maîtrise dans l'autonomie :

- Tout d'abord la compétence car tout individu doit bien connaître et effectuer ses tâches, son travail pour prétendre acquérir son autonomie.
- Ensuite la capacité à prendre de la distance, car l'autonomie est la capacité à se décaler des prescriptions, de s'affranchir des consignes, pour mobiliser ses propres ressources.
- Et enfin l'initiative car l'autonomie nous amène à chercher à officialiser, à généraliser les ressources trouvées au stade précédent.



De l'ESAT au milieu ordinaire du travail : le retour d'expérience de Vitor Sampaio, accompagné par l'ESAT Les Ateliers de Chennevières



« Arrivé en France à l'âge de 12 ans, j'ai intégré le collège pendant 4 ans en classe UPI (unité pédagogique d'intégration). À 16 ans j'ai intégré l'IMPro. J'ai fait du jardinage, de la mosaïque, et les matières générales. J'ai intégré l'ESAT des Ateliers de Chennevières en mars 2014 sur l'atelier espaces verts. J'ai avancé, j'ai travaillé. J'ai fait des mises à disposition chez Saint-Gobain pendant 1 an de juillet 2015 à juin 2016 comme peintre en bâtiment. A mon retour à l'ESAT, je ne m'y sentais plus bien, je n'y trouvais plus ma place, je me sentais hors sujet car la mise à disposition à Saint-Gobain m'a créée un déclic, l'envie de travailler et d'être inséré en entreprise.

Ensuite, j'ai testé Monoprix comme agent de conditionnement qui ne m'a pas plu.

Puis j'ai fait un stage en espaces verts à la mairie de Saint Maur des Fossés fin 2016.

Et en février 2017, j'ai fait un stage chez Jardiland comme vendeur animalier et depuis, j'ai fait une mise à disposition qui s'est finie fin 2018. Je ne me sentais plus pouvoir revenir à l'ESAT qui pour moi n'était qu'un passage pour intégrer le milieu ordinaire.

En janvier 2019, Jardiland a rappelé l'ESAT pour me proposer une embauche. J'ai commencé mon CDI comme vendeur animalier le 25 février 2019. Je travaille les matins de 8h à 12h. Je fais de l'entretien des cages de rongeurs, oiseaux et aquariums, un peu de soins, du réassort et du facing, entretien des rayons, vente. Je suis bien intégré à l'équipe. Le travail me plaît beaucoup.

En milieu ordinaire, j'oublie ma situation de handicap car l'équipe dans laquelle je suis, me considère comme normal. C'est une fierté. J'aime travailler en autonomie et que mon employeur me fasse confiance. »



LES ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS

La Fondation organise régulièrement des rencontres entre le milieu protégé et le milieu du travail ordinaire, afin de changer les regards et nouer des partenariats durables avec les entreprises.

Participation au DuoDay :

Le DuoDay est un dispositif national unique à laquelle la Fondation participe activement : une entreprise ou une administration accueille le temps d'une journée, une personne en situation de handicap en duo avec un collaborateur volontaire. Au programme : une participation active aux tâches habituelles du collaborateur et/ou une observation de son travail.

Les 8 ESAT de la Fondation des Amis de l'Atelier ont participé : 60 duos en 2018 et 131 duos en 2019 avec les travailleurs des ESAT et usagers SAVS de la Fondation ont ainsi été créés.

Un jour c'est court, mais c'est pourtant beaucoup ! C'est un moment pour construire des ponts entre employeurs, personnes handicapées et acteurs de l'accompagnement, pour promouvoir une société inclusive, pour faire valoir les compétences des personnes handicapées, pour permettre à ses équipes de s'ouvrir au handicap et pour dépasser les préjugés.



DUO2

Organisation des Duo2 dans nos ESAT :

Le Duo2 est un DuoDay inversé pour changer le regard sur le handicap.

La Fondation des Amis de l'Atelier a lancé en 2018 sa première journée Duo2 : une journée lors de laquelle 50 salariés « valides » ont pu découvrir le quotidien de 50 travailleurs de 8 ESAT de la Fondation.

Une des missions et ambitions fortes de la Fondation des Amis de l'Atelier est de favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail « ordinaire ». Pour y parvenir, il faut changer le regard sur le handicap, mettre en avant les compétences, les facultés d'apprentissage et d'adaptation de très nombreuses personnes en situation de handicap.

À ce jour, de nombreuses entreprises, des mairies, des ministères et associations ont manifesté leur intérêt et des collaborateurs volontaires participent au Duo2.

Le Duo2 est, depuis cette première édition, organisé plusieurs fois par an et la 2^e édition organisée le 14 mars 2019 a réuni plus de 60 duos.

Une année 2018 forte en émotions avec l'accompagnement de Madame Cluzel lors de la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées)

Du 19 au 25 novembre 2018, dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, neuf personnes accompagnées par des ESAT et SAVS de la Fondation des Amis de l'Atelier ont eu la chance de partager le quotidien de la Secrétaire d'État Chargée des Personnes Handicapées, Sophie Cluzel.

En effet, Angéline, Samba, Esma, Zoubir, Vitor, Jorge, David, Daniel et Matthieu se sont ainsi relayés pour accompagner la Ministre dans ses déplacements et ainsi, par exemple, visiter l'École de la Deuxième Chance, assister à la clôture du Handitech Trophy et à une conférence Les Echos. Tous ont adoré l'exercice et ont trouvé les échanges très intéressants !

Enfin, toujours dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, nous avons également eu le plaisir de recevoir Sophie Cluzel à l'ESAT Les Ateliers de Chennevières le jeudi 22 novembre pour une visite officielle. C'est alors Matthieu, travailleur à l'ESAT, qui a servi de guide à la ministre. Honoré par cette responsabilité, il a conduit la ministre d'atelier en atelier où elle a pu discuter avec les travailleurs et découvrir leurs talents. Elle s'est dit impressionnée par les diverses compétences des travailleurs.

VERS TOUJOURS PLUS D'INSERTION SOCIALE AU TRAVERS LE BÉNÉVOLAT

Les ambitions affichées de notre Conseil d'Administration, mais également les objectifs de la transformation de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap amènent à promouvoir leurs capacités et leur participation vers une société inclusive.

Si T BénéVole propose, accompagne et sécurise des actions de bénévolat pour des personnes en situation de handicap. Il répond à leurs besoins de reconnaissance et d'utilité sociale. Leurs nombreuses compétences et capacités doivent être repérées, mise en valeur et être considérées comme critère de performance.



Si T BénéVole

Si T Bénévole en chiffres (état fin 2018)

95
bénévoles actifs

177
missions réalisées

36
partenaires



« J'ai participé à une mission pour le Secours Populaire où j'ai pu partager un moment agréable avec d'autres bénévoles. J'ai eu l'impression de me rendre utile et de contribuer à la réussite de la braderie. »

Claudine, adhérente du « GEM À Nouveau » (77)

« La mission de bénévolat réalisée dans le cadre du Forum Santé m'as permis de rencontrer un public de lycéens. Les organisateurs étaient très sympathiques et accueillants. J'ai apprécié cette journée et cela m'a conforté dans l'envie d'accepter d'autres missions avec Si T BénéVole. »

Yacine, adhérent du « GEM À Nouveau » (77)





C'est aussi, une action de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale. Le manque de communication et la difficulté relationnelle, une des conséquences de certains handicaps peuvent entraîner un sentiment de culpabilité, de dévalorisation qui génère un repli sur soi et une grande vulnérabilité. Ces difficultés ont un retentissement sur l'autonomie, la motivation, et le lien social.

La reconnaissance de l'investissement et des actions des personnes engagées dans le dispositif est répertoriée par le biais du « Passeport bénévole » initié par France Bénévolat. Ce document permet de détailler précisément chacune des missions réalisées et de décrire éventuellement les démarches de formation suivies grâce aux associations ou partenaires bénéficiaires.

Aussi, le Passeport Bénévole bénéficie de l'appui de Pôle Emploi, du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que de l'AFPA (Association pour la Formation des Professionnels Adultes). Il est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience). Ainsi, des passerelles vont s'effectuer auprès des ESAT, cap emploi, centres de formation, pôle emploi...

L'équipe SiT BénéVole a organisé le 19 octobre 2018 une Cérémonie de remise de passeports bénévoles aux personnes engagées dans le dispositif avec la présence de la Secrétaire Générale du Comité Interministériel du Handicap, Céline Poulet, la Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier, Ghyslaine Wanwanscappel ainsi que le Fondateur et Président de France Bénévolat Mr Thierry.

Enfin, Si T BénéVole participe à la destigmatisation du handicap dans notre société. Il s'agit d'encourager, dans un souci de non discrimination, la participation des personnes en situation de handicap à l'ensemble des services de la cité. Ces moments sont l'occasion d'une découverte mutuelle, favorisant un regard plus juste sur certaines pathologies et permettant de dépasser certaines appréhensions, voire certains rejets de notre société.

Le dispositif Si T BénéVole, après une expérimentation de plus de deux ans, est en cours de duplication dans les différents établissements et services de la Fondation.



A l'occasion de la journée Internationale des personnes en situation de handicap, le Comité de pilotage de la 5^e Conférence Nationale du Handicap (CNH) s'est réuni à l'Elysée le 3 décembre 2018. Cette conférence intitulée « Tous concernés, tous mobilisés », marque la volonté d'une mobilisation citoyenne inédite, avec et pour les personnes fragilisées. Elle sera clôturée par le Président de la République en juin 2019.

Les dispositifs Si T BénéVole et Duo2 ont obtenu la labellisation nationale.

ILS NOUS SOUTIENNENT



« Nous sommes vraiment ravis que le Groupe Renault vous aide à mener vos projets à bien. Nous avons été très sensibles à toutes les actions que vous menez et à tous les projets que vous avez en tête. Parce que tous sont frappés de beaucoup de respect à l'égard des bénéficiaires et de leurs familles : dignité et autonomie, ce sont les deux mots qui nous trottaient dans la tête en revenant de la visite de votre établissement. »

Christine Bruhat - Chef du pôle diversité - Direction Responsabilité Sociale de l'Entreprise Groupe Renault
Mécène du projet « Équitation pour tous » du Domaine des Amis du Gâtinais (77)



« La Fondation Orange soutient la cause de l'autisme depuis 1991, et a à cœur entre autres d'améliorer les conditions de vie des personnes avec autisme et de leur famille. Quand la Fondation des Amis de l'Atelier a déposé un projet pour aménager une unité de vie aux particularités de l'autisme à la MAS La Fontaine (Châtillon 92), la directrice m'a proposé de venir visiter pour bien comprendre l'objectif. J'ai pu constater que certains lieux de vie étaient encore conçus comme des établissements hospitaliers un peu froids. Nous fonctionnons avec un comité d'expert de l'autisme et celui-ci, après avoir validé le projet pédagogique de l'établissement, a d'un commun accord avec la Fondation Orange décidé d'attribuer une subvention, en soulignant l'importance d'avoir des lieux de vie qui ressemblent le plus possible à un environnement familial. Dans cet établissement accueillant 48 personnes en situation de handicap mental et psychique, 12 personnes sont aujourd'hui accueillies dans cette unité : L'Aile Mirande. Je suis retournée sur place après les travaux et j'ai été séduite par le résultat et j'espère surtout que les résidents et ceux qui les accompagnent se sentent chez eux à l'Aile Mirande. »

Pascale Paturle
Responsable du Domaine Santé et Handicap de la Fondation Orange
Mécène du projet de réaménagement d'une aile Autisme à la MAS de Châtillon (92)



« GV RESTAURATION SERVICES est consciente depuis de nombreuses années qu'une entreprise n'a pas seulement une vocation économique mais qu'elle s'inscrit dans un contexte social, sociétal et qu'elle se doit d'y être citoyenne et solidairement engagée. C'est pourquoi, puisque nous œuvrons sur le segment de la Restauration Collective, nous accompagnons les actions de la FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, notamment sur l'ESAT Mosaïc auprès de personnes porteuses de handicap pour leur insertion professionnelle dans les métiers de la restauration collective. Par notre accompagnement financier, nous sommes seulement une goutte d'eau d'espoir et de soutien dans les projets de vie construits et suivis par la Fondation pour tous ces jeunes hommes et femmes. »

Martine Chevreux - Directrice Générale Adjointe GV Restauration Services
Mécène de l'ESAT Mosaïc (91) pour le réaménagement de leur salle de restauration



www.fondation-amisdelatelier.org

Contacts presse :

f Fondation des Amis de l'Atelier
foundation_amis
in Fondation des Amis de l'Atelier

Sandra GARDELLE
s.gardelle@amisdelatelier.org
06 64 74 17 35

Léa BONNETOUX
lbonnefoux@amisdelatelier.org
01 46 29 24 45

Alix DECROIX
alixdecroix@gmail.com
06 63 98 36 18